



## **Pétition de soutien à la Famille N'TUMBA**

Monsieur le Préfet de l'Isère

Nous attirons votre attention sur la situation de M et Mme N'Tumba, présents sur notre territoire depuis respectivement 2012 et 2010 et qui demandent à pouvoir enfin être régularisés dans notre pays.

Cette famille qui a fui la RDC où elle était menacée de mort a désormais tous ses liens sociaux et familiaux en France.

M et Mme N'Tumba ont 3 enfants : Gabrielle âgée de 4 ans, Gaëlle âgée de 8 ans et Gad 11 ans. Gabrielle et Gaëlle (scolarisées à l'école Bizanet de Grenoble) sont nées en France, Gad (actuellement élève de 6ème du collège Stendhal à Grenoble) y est arrivé à l'âge de 3 ans . Ces trois enfants que leurs enseignants décrivent comme polis, sérieux, volontaires et très bien intégrés dans leurs classes respectives, n'ont connu que l'école française et sont très appréciés de leurs camarades qu'ils voient régulièrement en dehors des cours. Ce sont des enfants agréables et très bien éduqués comme peuvent en témoigner aussi les parents de leurs amis. La France est le seul environnement social, culturel, scolaire et linguistique qu'ils aient connu. Toutes leurs attaches sont dans notre pays. Quitter ce pays serait pour eux un déracinement.

Monsieur N'Tumba est arrivé en juillet 2012. Il a fui son pays où il était menacé en raison de son activisme politique. Arrêté et emprisonné sans jugement, il a réussi à s'évader, a rejoint la France où il a fait une demande d'asile qui a été rejetée en 2013. Cette décision a été confirmée par la CNDA trois mois plus tard. Il a alors reçu une OQTF avec interdiction de retour avant 1 an. Les traumatismes subis en RDC et qui expliquent la venue de la famille en France ont nécessité un suivi psychiatrique, suivi qui a duré un an. Parallèlement, M N'Tumba a déposé en 2015 un nouveau dossier pour étranger malade, qui a été également rejeté par la préfecture (avec confirmation de la décision par la CNDA).

Une troisième demande a été déposée avec le motif de vie privée et familiale et rejetée en 2016...

Aujourd'hui, M N'Tumba ne se décourage pas puisqu'il dépose une nouvelle demande au motif de vie privée et familiale. Sa volonté de s'intégrer dans notre pays ne fait aucun doute, il n'aspire qu'à une chose: obtenir son titre de séjour qui lui permettrait de faire vivre décemment sa famille en ayant enfin la possibilité de travailler. D'autre part, M N'Tumba depuis son entrée en France est très actif dans la vie associative. Il a été bénévole au secours populaire de 2013 à 2016, à l'Alliance citoyenne de 2016 à 2019 et depuis 2016 il est très actif également au secours catholique. Partout, il a donné et donne entière satisfaction. M N'Tumba est également présent lors des sorties scolaires qu'il encadre volontiers avec les enseignants de ses enfants.

De son côté, Mme N'Tumba arrivée en France en 2010 avec son fils Gad a également multiplié les démarches mais aucune de ses demandes de titre de séjour n'a à ce jour abouti...

Nous appuyons la demande de régularisation de M et Mme N'Tumba car, manifestement la vie de cette famille est désormais enracinée en France. Nous espérons vivement que vous donnerez enfin une suite favorable à leur demande et que vous permettrez ainsi à M et Mme N'Tumba de pouvoir vivre dignement en travaillant.

